



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 130851

## Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'accueil des enfants autistes en milieu scolaire. La France compte aujourd'hui un peu plus de 400 000 compatriotes autistes et près d'un enfant sur 150 est touché par cette maladie. L'importance est bien sûr de diagnostiquer les premiers symptômes de la maladie qui apparaîtraient chez l'enfant. Or force est de constater que les diagnostics arrivent souvent trop tard. Il lui demande comment le Gouvernement compte faire des efforts dans ce domaine afin de favoriser encore plus et mieux la scolarisation des enfants autistes et l'accroissement des structures nécessaires à leur bon développement et à leur insertion dans la vie de tous les jours.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Wojciechowski](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 130851

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mars 2012, page 2377

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)